Le Département de promotion de la santé et préventions (DPSP) d’Unisanté a contacté un échantillon de 38 experts thématiques. La question adressée lors de la **1e étape** était la suivante : *« Quels sont les aspects sur lesquelles les nouvelles e-cigarettes jetables de type ‘Puff Bar’ devraient être réglementées, et de quelle manière ? »* Les experts thématiques ont proposé, clarifié puis priorisé une série de 28 énoncés. Les énoncés ainsi sélectionnés ont constitué le e-questionnaire de cette 2e étape, séparés en 3 sections.

Dans cet **e-questionnaire de cette 2e étape**, les experts ont exprimé leur opinion sur les différents énoncés selon l’un des 3 types de structures possibles : niveau d’accord sur une échelle de 1 à 9 (**type 1**), réponse unique (**type 2**) ou sélection de 3 réponses parmi un choix multiple (**type 3**). Pour chaque énoncé, les experts avaient également la possibilité d’écrire un commentaire en texte libre.

Les résultats de groupe sont présentés ici sous format graphique, séparés par section et par type d’énoncé. Pour chacun des énoncés, les résultats sont également présentés à l’aide de la médiane, de l’intervalle interquartile (IQR) et du range (minimum – maximum).

*Pour les énoncés de type 1 : un accord est considéré comme atteint lorsque la médiane est de ≥ 7 sur 10 (≤ 3 sur 10 pour un désaccord considéré comme atteint) ; un consensus est atteint lorsque l’étendue de l’intervalle interquartile ne dépasse pas 3 points de l’échelle.*

*Pour les énoncés de type 2 et 3 : un accord est atteint lorsque la réponse a été sélectionnée par au moins deux tiers des répondants.*